

RW/E05/2022/1024/7090/151

Lot 151

L'abattage devra être terminé pour le 1er mars 2023. Le débardage devra être terminé pour le 1er octobre 2023. Pas de report d'exploitation possible. Les bois ne peuvent être débardés non ébranchés. Dans un souci de préserver l'ensemble du peuplement, les bois de moins de 90cm de tour ne peuvent être débardés en long (recoupe max: 5 mètres) Calcul volume : Hrec décroissance.

Nombre d'arbres total	435	--
Volume grumes	76,585	m ³
Volume houppiers	2,000	m ³
Volume total	78,585	m ³
Cube moyen	176	dm ³
Circonférence moyenne	57,598	cm
Surface de coupe	5,800	ha
Contact	BAILLEZ Vincent, 0479/86.03.77	--
Triage	Triage De Bierwart	--
Propriétaire	Forêt Domaniale De Bierwart	--
Lieu(x)-dit(s)	BOIS DE BIERWART - cpe 1	--
Vente	Vente de la Direction de Namur Mardi 20 septembre 2022 à 15:00 Fosses-la-Ville, salle de Bambois (46B, Route de Saint-Gérard)	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Merisier		Frêne		Erable Sycomore	
	Amélioration		Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal		Normal	
	Normal		Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	-		1		-	
35	-		2		-	
				0,083		
45	-		6		-	
55	1		2		1	
		0,130		0,754		0,117
65	1		1		2	
		0,191		0,191		0,382
75	2		1		2	
95	1		-		-	
		1,104		0,254		0,580
Total grumes	5	1,425	13	1,282	5	1,079
Houppiers/Taillis	-		-		-	